

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Maurice des Noues, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15	CHOLLET Joël	BENET	
	LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
	MOREAU Yannick	DAMVIX	
	GRELIER Alain	FAYMOREAU	
	ROBIN Noël	LIEZ	
	GELOT Jean-Marie	MAILLE	
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE	
	GUITON Jacky	PUY DE SERRE	
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
CC SUD VENDÉE LITTORAL 0814	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE	
	GUINOT Bertrand	MOREILLES	
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
	CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
	GANDRIEU James	STE PEXINE	
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14/22	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS	
	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE	
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES	
	VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	
	DUPAS Laurent	LES VELLUIRE SUR VENDEE	
	MAROT Roger	LONGEVES	
	BOBINEAU Joël	MERVENT	
	RIDEAUD Daniel	MONTREUIL	
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
	BAUDRY Yves	SERIGNE	
	PHILIPOT Xavier	VOUVANT	
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon	ANTINGY	
	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
	CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Total délégués présents : 36/64			
POUVOIRS	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS	à M. POITIERS Dominique
	GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	à M. BAUDOUIN Jacques
	MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	à Mme DAVIS Laetitia
	LAMY Judicaël	LA TAILLEE	à M. CHARPENTIER Arnaud
	CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. GUENION Christian
Total représentés : 05/64			
Total présents et représentés : 41/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET ANNEXE « BACS DEVASEURS » – DELIB N°17/CS 25 MARS 2024

Après :

- Avoir entendu le compte de Gestion de l'exercice 2023, présenté par M. Stéphane BOULARD, Vice- Président du SmVSA remis par M. le Chef du Service de Gestion Comptable ;
- S'être assuré que M. le Chef du Service de Gestion Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur :

- L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- L'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et de la décision modificative ;
- La comptabilité des valeurs inactives :

M. le Président demande au Comité Syndical de se prononcer sur le compte de gestion, dressé par M. le Chef du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2023.

Le vote donne les résultats suivants :

Membres en exercices :	64	Vote pour :	41
Membres présents :	36	Vote Contre :	0
Pouvoirs :	5	Abstentions :	0
Suffrages exprimés :	41		

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Adopte le Compte de gestion 2023 du budget Annexe « Bacs dévaseurs »

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER